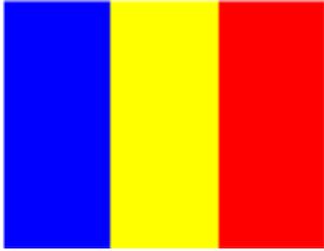


REPUBLIQUE DU TCHAD



MINISTRE DE LA SANTE PUBLIQUE,
DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA
SOLIDARITE NATIONALE



PNLTAD

**PROGRAMME NATIONAL DE LUTTE CONTRE TABAC,
ALCOOL ET DROGUE.**

***RAPPORT DE LA JOURNEE MONDIALE
SANS TABAC, édition 2014***

PRESENTE PAR : la Coordination du PNLATAD.

Juillet 2014

INTRODUCTION

Le tabagisme constitue un problème de santé publique du fait qu'il affecte la couche jeune des populations, il tue les consommateurs habituels et qu'il est nocif pour les non-consommateurs. Il est la principale cause de mortalité et de morbidité évitable.

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), 6,4 Millions de personnes décèdent chaque année de suite de tabagisme. Si rien n'est fait, on dénomblera environ 10 millions de décès dus au tabac, dont 70% dans les pays en développement d'ici l'an 2030.

Au Tchad, selon les enquêtes réalisées respectivement en 2005 et 2006 en milieu scolaire à N'djamena, 32% - 33% des jeunes âgés de 16 à 30 ans fument la cigarette.

Pour faire face à ce fléau, le Programme National de Lutte Contre le Tabac, Alcool et Drogues du Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale en collaboration avec l'OMS et la Société Civile a commémoré le 31 Mai 2014, journée mondiale sans tabac (JMST) axée sur le thème : **«augmenter les taxes sur le tabac.» Pour réduire la consommation de tabac et sauver des vies humaines.**

A cet effet, plusieurs activités sont réalisées en différentes phases.

Le présent rapport décrit de manière très succincte le déroulement de ces différentes activités, quelques difficultés rencontrées puis des recommandations.

I-Objectifs de la journée :

1-1 -Objectif général :

L'objectif ultime de la Journée mondiale sans tabac est de contribuer à protéger les générations actuelles et futures non seulement des conséquences sanitaires dévastatrices de la consommation de tabac, mais aussi des énormes problèmes sociaux, environnementaux et économiques liés à l'usage du tabac et à l'exposition à la fumée du tabac.

1-2 -Objectifs spécifiques de la journée sont les suivants:

- Augmenter les taxes sur le tabac à des niveaux qui réduisent la consommation de tabac;
- Encourager les gouvernements à porter les taxes sur le tabac à des niveaux qui réduisent la consommation ;
- Eviter l'influence de l'industrie du tabac dans toutes ses formes dans la politique de santé publique des Etats ;

Appliquer l'article 4 de la Loi N°010/PR/2010 portant Lutte Anti- Tabac au Tchad soit respecté dans tous les milieux de travail, dans les lieux publics et transports publics pour protéger les populations Tchadiennes contre la fumée passive

II. Le déroulement des activités de la JMST

La journée s'est déroulée en Cinq phases:

- ❖ La Première est celle de la phase préparatoire qui a débuté à la date du 05 Mai 2014 Avec la réunion du comité d'organisation. Ce comité est composé de dix (10) personnes regroupant le personnel du Ministère de la Santé et de finance, les représentants de la Société Civile et les Jeunes. Au total Cinq réunions se sont tenues pour la préparation de la JMST. Il est à noter que lors de la réunion préparatoire, le comité a bénéficié d'un état de lieux sur la taxation au Tchad en 2013.

Cet état de lieux révèle que **la situation des taxes sur les produits du tabac déclarés aux impôts se chiffre à moins de 10 milliards de FCFA comparée aux conséquences sanitaires, économiques, environnementales et sociales de la consommation des produits du tabac.** En plus, une petite partie de ce montant qui est alloué secteur Santé (médicaments ARV). Pour plus de détail, voir annexe I.

- ❖ La seconde phase est celle de la formation des jeunes sur la définition de quelques concepts importants, des méfaits du tabac, des stratégies fallacieuses qu'utilise l'industrie du tabac pour manipuler les jeunes et en fin sur la loi anti tabac au Tchad. Cette formation a eu lieu le 24 Mai 2014 de 8H30 à 15H30, dans les locaux de la Croix Bleue Tchadienne (CBT). Pour plus d'information, veuillez consulter le rapport de la formation des jeunes en annexe II.

Photo des jeunes lors de la formation.





❖ La troisième phase a porté sur une émission interactive radiodiffusée dénommée « **Signe de Temps** » en date du 27 Mai 2014 à 21 heures à la Radio Nationale Tchadienne (RNT). Cette émission qui est portée sur le thème de la journée mais également le volet méfaits et la loi anti-tabac a nécessité l'intervention de quatre personnes. Ces intervenants sont issus des institutions suivantes : un du Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale (Dr NENODJI Mbaïro, Médecin de la Santé Publique, Coordinatrice du PNLTAD), un représentant de l'OMS (Dr HONORE Dieudengar, conseiller de l'OMS), un représentant de la Société Civile (DAOUDA Adam, SG de l'Association pour la Défense des Droits des Consommateurs) et un du Ministère de l'Enseignement Supérieur (Dr DIONKO MAOUDOE, Conseiller Juridique du Ministre de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale). Le signe de temps a suscité une réaction vive de la population dont les quelques points saillants sont :

- L'accélération du processus de validation des Textes et Décrets permettant la mise en œuvre réelle de la loi anti-tabac ;
- Les différentes formes de tabac et leurs méfaits;
- L'intérêt d'augmenter les taxes sur le tabac, etc

Ainsi, l'émission a pris fin à 22H15 avec pleine satisfaction des intervenants, des réalisateurs et évidemment de la population.

❖ La quatrième phase est axée sur l'enregistrement de la déclaration de son Excellence le Secrétaire d'Etat du Ministère de la Santé Publique, de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale au sein dudit Ministère en

date du 30 Mai 2014 de 9H30 à 10H30 par les médias de la RNT et de ONRTV. Il s'en est suivi par l'enregistrement de la déclaration de son Excellence le Représentant de l'OMS Tchad, à la même date mais de 11H00 à 12H00 au siège de l'OMS Tchad par les mêmes médias.

❖ Enfin, la Cinquième et dernière phase est celle de la célébration proprement dite dudit journée mondiale sans tabac le 31 Mai.

A cette date. Plusieurs activités sont réalisées. La journée a été célébrée en deux phases :

✓ La première phase s'est déroulée de 8H à 12 H au CEFOD.

Cette partie a été ouverte par une production théâtrale intitulé <<Commerce illicite de tabac avec comme conséquences sanitaires et environnementales >>. Ce procès a été monté par le groupe théâtral des jeunes de l'Eglise Evangélique du Tchad (EET) N°12 appelé la HOULETTE. C'est un procès qui a interpellé chaque Tchadien a joué son rôle dans le combat contre ce fléau car le Tabac met en danger tout le monde sans exception.

Photo de la troupe théâtrale, la HOULETTE de l'EETN°12 au CEFO sur :
Le commerce illicite de tabac et ses conséquences sanitaires et Environnementales.



Après ce Sketch, une série de discours se sont succédé. Le premier est celui de la Coordonnatrice du PNLTAD qui a tout d'abord souhaité la bienvenue aux invités. Dans son discours, la Coordonnatrice a révélé les ambitions du PNLTAD en mettant en exergue la nécessité de dégager une ligne budgétaire conséquente pour l'atteinte de ces objectifs mais également, elle a salué l'effort fort louable du Gouvernement Tchadien à travers le MSPASSN pour leur appui multiforme dans la lutte contre le tabagisme au Tchad. En fin, la Coordonnatrice n'a pas oublié l'OMS et la Société Civile pour leur appui à la réalisation de cette JMST.

En prélude du discours d'ouverture du Secrétaire d'Etat du MSPASSN focalisant sur le thème de l'année, « **augmenter les taxes sur le tabac afin de réduire la consommation du tabac** », il y a eu le discours du Représentant de l'OMS qui a révélé la problématique de la mondialisation du tabagisme. Selon l'OMS, une personne décède de tabagisme toutes les 8 secondes.

La fin de cette série de discours est marquée par le retrait des officiers et une pause café.

Journée du 31 mai à la salle multimédia du CEFOD



Discours d'ouverture du Secrétaire d'Etat du MSPASSN.

A la reprise, une conférence débat portant sur le même thème qu'à l'émission signe de temps a été réalisée. Cette conférence qui a occasionnée l'échange entre quatre intervenant dont deux de l'OMS (le Représentant de l'OMS au Tchad et le conseiller de l'OMS), un de la Société Civile (le SG de l' ADC) et un du MSPASSN (la Coordonatrice du PNLTAD) et les invités qui sont majoritairement composés des jeunes (voir image Photo). Cette conférence débat a également suscité les mêmes réactions des jeunes comme précédemment énumérées dans l'émission signe de temps mais aussi le témoignage d'un fumeur confirmant effectivement les multiples conséquences de tabac. Maladie.

Conférence débat dans la salle multimédia du CEFOD.

De gauche à droite, les conférenciers sont : le S G de l'ADC, la Coordinatrice du PNLTAD, le Représentant de l'OMS et le conseiller de l'OMS.



Etudiants et élèves participent attentivement et activement à la conférence.

Ainsi, arrivée au terme de cette première partie avec un discours de clôture fait par la Directrice de la Santé Préventive, Environnementale et de Lutte contre la maladie.

Discours de clôture, salle multimédia CEFOD



Mme la Directrice de la Santé Préventive, Environnementale et de Lutte contre la Maladie, prononce le discours de clôture pour mettre fin aux activités du CEFOD.

✓ La deuxième phase a commencée de 15H30 à 18H00 au centre des Jeunes **DON-BOSCO**.

Cette partie a débuté par un match de foot ball qui a opposé les cadomien moto de Walia au club des jeunes de l'Hôpital de l'Union. Le score final était de un (01) but à zéro en faveur des jeunes de l'Hôpital de l'Union opposant les taximan aux clandoman. Le match s'est déroulé en deux phases inter coupées par une mi-temps allant de 16 H 00 à 16H15. Pendant cette mi-temps, la même troupe théâtrale a produit un deuxième sketch intitulé <<méfais de tabac>>. Le message laissé par ce sketch est qu'un groupe des jeunes écoliers qui ont formé un club des consommateurs de cette drogue. Comme conséquence, la mort prématuré d'un d'entre eux par suite de cancer de poumon mais aussi l'abandon des études.

A la fin de la deuxième partie du match, un jeu de participation a été organisé à l'attention de la population. Une série des questions relatives aux méfaits de tabac, à la loi anti-tabac telque l'interdiction de fumer dans les lieux publics, les noms des institutions œuvrant dans la lutte anti-tabac ont été posée. Les réponses justes étaient sanctionnées par une remise de prix telque le t-shirt ou du Casquette.

La cérémonie a pris fin à 18H00 par le mot de remerciement de Mme la coordonatrice du PNLTAD.

Le match de foot ball au Centre des jeunes DON-BOSCO est placé sous le signe de la performance sportive sans tabac



Le match a opposé les clandomen moto de Walia au club des jeunes de l'Hôpital de l'Union. Le score final est de un (01) but à zéro en faveur des jeunes de l'Hôpital de l'Union.

Difficultés rencontrées :

- ✓ Le retard pour le financement des activités de l'OMS ;
- ✓ L'insuffisance en temps matériel pour mieux améliorer.

Conclusion

De façon générale, la JSMT 2014 est dans l'ensemble bien organisée malgré quelques difficultés d'ordre financière rencontrées lors de la réalisation de nos activités. Pour palier à ces difficultés, nous recommandons ce qui suit :

Recommandations

✓ Aux Ministères de finance et de commerce :

- Réviser en hausse le taux de droits d'accises pour le fixer au taux plafond de la Directive CEMAC à 25% ;
- Affecter les 5% des Droits d'accises à la lutte contre le tabagisme afin de lui permettre de bien mener ces activités ;
- Lutter contre la contrebande et autre commerce illicite avec une législation efficace, une supervision et une taxation efficaces.

✓ Au Ministre de la Santé Publique de l'Action Sociale et de la Solidarité Nationale

- Veuillez à la Révision en hausse le taux de droits d'accises pour le fixer au taux plafond de la Directive CEMAC à 25%

- Veuillez à l'affectation des 5% des Droits d'accises à la lutte contre le tabagisme et éventuellement aux Maladies Non transmissibles ;
- De dégager une ligne budgétaire spécifique au PNLTAD pour lui permettre de réaliser aisément ces activités.

ANNEXES : Rapport de formation des jeunes pour la JMST, édition 2014.

Introduction

Dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale Sans Tabac (JMST), édition 2014 dont le thème est « augmenter les taxes sur le tabac », le Programme National de Lutte anti Tabac, Alcool et Drogue (PNLTAD) a organisé ce jour 24 Mai 2014, dans les locaux de la Croix Bleue Tchadienne (CBT), une séance de formation des jeunes. Cet atelier qui a été organisé à l'attention des jeunes, a regroupé au total 50 participants.

Les Objectifs de l'atelier de formation

Cette formation vise à porter à la connaissance des jeunes, recrutés dans les différents établissements scolaires et universitaires de la commune de N'djamena, sur la définition de quelques concepts importants, des méfaits du tabac, des stratégies fallacieuses qu'utilise l'industrie du tabac pour manipuler les jeunes et en fin sur la loi anti tabac au Tchad.

Les jeunes ainsi formés s'emploieront le 31 Mai 2014 à sensibiliser le public à l'aide des supports mis à leur disposition.

Le Déroulement de l'atelier

L'atelier de formation des jeunes s'est déroulé à 8 H30 par un discours d'ouverture de la Coordinatrice du Programme National de Lutte contre

Tabac, Alcool et Drogue. Dans son discours, la Coordinatrice a souhaité la bienvenue à tous les participants dans cet atelier et a demandé aux jeunes de suivre attentivement les différentes présentations afin de participer activement. S'en est suivi de la Présentation des termes de références par le Coordonnateur Adjoint du PNLTAD. Après une présentation individuelle des participantes et la première intervention sur la définition des concepts et les méfaits du tabac faite par la Coordinatrice du PNLTAD, un débat a été ouvert donc les points saillants sont :

- La relation entre le tabagisme et l'alcoolisme du faite que la majorité des tabagiques sont des alcooliques ;
- Les conséquences du tabac sur la santé de la reproduction sont-elles des faits réels ?
- L'industrie du tabac contribue à la lutte contre le chômage en créant des emplois aux jeunes, pourquoi combattre cet industrie?
- Vu les conséquences désastreuses du tabac, pourquoi ne pas fermer l'industrie du tabac ?
- Qu'est ce qui empêche l'application réelle de la loi pour empêcher aux jeunes de se lancer dans la consommation de cette substance toxique ?

Après avoir apporté quelques éléments de réponses, survient une pause café de 10 H30-11H00.

A la reprise, une deuxième série de présentation respectivement par le SG de l'Association pour la Défense des Droits des Consommateurs (ADC) sur des stratégies fallacieuses qu'utilise l'industrie du tabac et du Conseiller juridique

du Ministre de la Santé Publique, des Affaires Sociales et de la Solidarité Nationale sur la loi anti-tabac au Tchad ont été faites.

Ces présentations ont été suivies des différentes questions posées par les participants dont les plus importants sont relatives à :

- L'insuffisance de la mise en œuvre des articles 3 et 4 de la loi anti-tabac au Tchad, relative à la protection de l'environnement et des groupes cibles (mineurs et femmes enceintes)
- Les différentes tactiques utilisées par l'industrie tabac à l'égard des jeunes.
- Quels sont les moyens permettant de faire face à cette menace ?

La fin de ce débat a été marquée par une pause déjeunée de 13 M30–14 H30.

Après cette pause déjeunée, quelques orientations ont été données par la Coordinatrice aux participants par rapport à leur rôle à jouer le jour de la célébration de la JMST et la technique de l'approche de communication interpersonnelle à utiliser pour aborder la population.

En fin, des tee-shirts ont été distribués aux participants puis la formation a pris fin à 15 H30 par la satisfaction de tous les participants et un mot de remerciement de la coordinatrice.

N'Djamena, le 24 Mai 2014

La Coordinatrice du PNLTAD

Dr NENODJI MBAIRO

